

Procès-verbal d'une séance **ordinaire** du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 299, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Lambert (Québec) le 15 mars 2011.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et la présidente, Madame Moira Bell, a déclaré la séance ouverte à 19 h 35 .

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Bell	H. Dumont	L. Llewelyn Cuffling
F. Blais	M. Gour	N. Nichols
P. Booth Morrison	D. Guerriero	S. Rasmussen
K. Cameron	D. Horrocks	G. Sastre
M. Cloutier	D. Lamoureux	D. Smith
P. D'Avignon	M. L'Heureux	PARENTS – P. Chouinard, D. Copeman

Ayant prévu leur absence: A. Capobianco Skipworth, D. Gareau

Aussi présents

Stephen Lessard, directeur général
Pierre Farmer, directeur général adjoint
Denise Paulson, secrétaire générale
Michel Bergeron, directeur des ressources financières
Lyse Gendron-Brodeur, directrice des écoles secondaires
Wendy Bernier, directrice intérimaire des ressources humaines
Mary Williams, directrice des écoles primaires
Gail Somerville, directrice des services complémentaires
Louise Beaupré, directrice de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Présence notée B. Morley, T. Mahoney, J. Plourde, A. Velin

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Sastre, appuyé par le commissaire Chouinard, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit annexée au procès-verbal de cette séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSENTATION PAR LES ÉLÈVES ET PERSONNEL DE L'ÉCOLE HAROLD NAPPER

Un petit groupe d'élèves et de personnel de l'école Harold Napper School a donné un avant gout du spectacle de danses et chansons GLEE qui aura lieu le 18 mars prochain. Cet événement regroupe un bon nombre d'élèves venant des écoles primaires de Riverside.

QUESTIONS DU PUBLIC : Aucune

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2011 :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Nichols, appuyé par la commissaire Cuffling que le procès-verbal de la séance du 15 mars 2011 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SUIVI DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Aucun

PRÉSIDENTE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Rapport de la présidente – M. Bell

- Le 22 février – rencontre du comité consultatif des élèves. Discussion sur l'intimidation.

La commission scolaire est fière du groupe dynamique d'élèves qui siègent sur ce comité.

- Le 25 février – Rencontre au MELS avec François Crête
- Le 8 mars – Rencontre du comité de liaison avec le directeur général à la demande de ce dernier
- Le 12 mars – Rencontre de l'ACSAQ avec les présidents et vice-présidents des commissions scolaires. La possibilité de créer un système de collecte des taxes semblable à celui de l'île de Montréal est à l'étude.
- Le 14 mars – Rencontre avec présidents de RAA/ACSQ

Rapport du directeur général – S. Lessard

- La journée pédagogique conditionnelle prévue pour le 28 mars sera une journée normale de classe pour remplacer la journée de neige du 7 mars.

Le 22 février

- Entrevue téléphonique avec le Journal de St-Hubert au sujet du nouveau centre administratif – photo prise le 7 mars.
- Réunion du comité consultatif des élèves à l'école Heritage.

Le 25 février

- Rencontre avec François Crête, directeur de cabinet pour la Ministre Beauchamp.

Le 8 mars

- Rencontre avec le Comité de liaison avec le directeur général

Expulsions et réintégrations

- Depuis la dernière séance du conseil, trois élèves ont été expulsés : deux élèves de l'école Heritage et un élève de l'école St-Johns. Un en raison de possession de drogues; un pour possession d'une arme; et, un à cause de violence.
- Le directeur général a mentionné un reportage du Montréal Gazette concernant le plan sur deux ans de la commission scolaire English Montréal de fermer, transférer ou fusionner 20 écoles.

Comité des parents : P. Chouinard

- La rencontre du mois de mars fut annulée à cause d'une tempête de neige. La prochaine rencontre aura lieu le 4 avril 2011.

RAPPORTS (sous-comités)

Exécutif - L. Cuffling :

- Une séance extraordinaire a eu lieu le 8 mars afin d'approuver les demandes des commissaires qui veulent assister à la conférence annuelle de l'ACSAQ au mois de mai, ainsi qu'une demande de la commissaire Bell pour un assister au congrès du NSBA en avril.
- La prochaine rencontre aura lieu le 5 avril 2011.

Consultatif de transport – P. Chouinard

- Aucune rencontre.
- La prochaine rencontre : sur convocation du président

Communication – S. Rasmussen

- Rencontre tenue le 22 février
- Présentation du rapport de la conseillère en communication
- Discussion du rapport annuel et de l'ajout à l'envoi aux contribuables
- Prochaine rencontre : le 22 mars 2011

Éducation – D. Smith:

- Rencontre tenue le 21 février 2011
- Présentation par Nancy Green sur les maternelles à l'étranger
- Mise à jour par W. Bernier et D. Paulson sur l'objectif 4 de l'entente de partenariat : santé et sécurité
- Mise à jour sur les écoles et centres
- La rencontre d'avril aura lieu le 18 à 18h30 au lieu du 28
- Prochaine rencontre : le 28 mars 2011 à 18h30

Ressources financières et vérification : P. Chouinard

- Rencontre tenue le 22 février 2011
- Le MÉLS exige un engagement de la part de la commission scolaire que son plan concernant la loi 100 sera appliqué
- Rétroaction positive des directions d'écoles sur les rencontres budgétaires tenues avec le service des ressources financières
- Analyse des coûts au dossier CSST sont élevés
- Discussion d'une proposition de Bell Canada sur les téléphones mobiles
- Entente entre CSMV et CSR sur le partage de l'école GPPI doit être renouvelé par résolution du conseil pour au mois un an
- Le vérificateur interne a présenté le budget du conseil des commissaires. Une période de questions et réponses a eu lieu.
- Prochaine rencontre : le 29 mars à 19h45.

Gouvernance et éthiques : F. Blais

- Le règlement sur le code d'éthique et de déontologie des commissaires est en révision et sera présenté à la session de travail d'avril aux fins de discussion.
- Prochaine rencontre : le 5 avril 2011

Ressources humaines : – H. Dumont

- Une rencontre a eu lieu le 15 février
- Quelques points furent remis
- La commission scolaire a l'obligation de vérifier les références; une autorisation écrite doit être obtenue au préalable.
- La réception annuelle pour les retraités et les employés ayant 25 années de service aura lieu le 1 juin 2011 à l'hôtel Sandman.

Ressources matérielles et écoles sécuritaires: K. Cameron

- Une rencontre a eu lieu le 8 mars 2011.
- Les projets d'immobilisation furent discutés.
- La ministre a autorisé un prêt à long-terme pour financer la construction d'un nouveau siège social.
- Prochaine rencontre : le 22 ou 29 mars, à confirmer

Le commissaire D'Avignon arrive dans la salle de réunion.

ACSAQ – P. D'Avignon :

- Aucun rapport

La commissaire Horrocks mentionne la session virtuelle de perfectionnement qui aura lieu le 19 mars prochain.

NOUVELLES AFFAIRES

Résolution B-20110315

PROPOSITION D’AFFICHER SUR LE SITE WEB DE LA COMMISSION SCOLAIRE LES DÉPENSES DES COMMISSAIRES

CONSIDÉRANT que tous les commissaires doivent respecter la politique sur le remboursement des dépenses;

CONSIDÉRANT que les dépenses des commissaires sont remboursés à même le budget actuel, des paiements de péréquation et des contribuables;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire Riverside favorise la transparence et la reddition de comptes,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Lamoureux, appuyé par le commissaire Sastre que les détails de tous les comptes de dépenses pour le perfectionnement et le voyage des commissaires soient affichés sur le site Web de la commission scolaire; et ce, dans les 15 jours qui suivent l’émission du remboursement.

La commissaire Horrocks propose de remettre cette proposition afin que tous les effets de cette décision soient étudiés. Le commissaire Cameron appui la proposition. La présidente procède à la mise aux voix sans possibilité de discussion.

6 CONTRE

(Les commissaires Lamoureux, L’Heureux, Sastre ont demandé de noter leur objection)

10 POUR

ADOPTÉ

Résolution E99-20110315

DEMANDE D’AUTORISATION PROVISOIRE AFIN D’OFFRIR LE PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE *PHARMACY TECHNICAL ASSISTANCE* #5802 POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside désire diversifier son offre de service à la communauté anglophone de son territoire;

ÉTANT DONNÉ que ce programme fait partie des secteurs priorités pour l’emploi en Montérégie;

ÉTANT DONNÉ que les perspectives professionnelles 2009-2013 d’Emploi Québec démontrent qu’il existe un besoin de main-d’œuvre qualifié dans ce domaine en Montérégie;

ÉTANT DONNÉ que le Centre de formation ACCESS de la Commission scolaire Riverside détient toutes les installations nécessaires à la dispense de la formation;

ÉTANT DONNÉ le succès obtenu par les élèves qualifiés par le Centre de formation ACCESS de la Commission scolaire Riverside;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Dumont, que la Commission scolaire Riverside demande au MELS une autorisation provisoire d’offrir le programme #5802 *Pharmacy Technical Assistance* pour l’année scolaire 2011-2012.

QU’une copie de cette résolution soit transmise au ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport, et à chacun des députés situés sur notre territoire.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Résolution F111-20110315

REMBOURSEMENT AUX ÉLÈVES- USAGERS DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL (RTL) POUR 2010-2011

ÉTANT DONNÉ que la politique de transport de la Commission scolaire Riverside prévoit le remboursement des élèves du secondaire qui utilisent le RTL pour se rendre à l'école et qui sont éligibles au remboursement;

ÉTANT DONNÉ que les sommes d'argent qu'ils doivent à l'école seront déduites de leur remboursement;

ÉTANT DONNÉ qu'un certain montant est prévu dans le budget du transport pour les remboursements;

ÉTANT DONNÉ que le remboursement pour l'année scolaire 2010-2011 correspond à 70% du coût de la carte étudiante d'accès RTL;

ÉTANT DONNÉ que le comité consultatif de transport recommande à l'unanimité au conseil que le montant du remboursement pour les cartes d'accès du RTL soit fixé à 343,00\$ par élève pour 2010-2011;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par la commissaire Cuffling, que le montant du remboursement pour les cartes d'accès du RTL soit fixé à 343,00\$ par étudiant pour 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR272-20110315

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Bell, appuyé par la commissaire Cuffling, que Pierre Farmer soit nommé au poste de directeur général par intérim de la Commission scolaire Riverside à partir du 2 avril 2011, et ce jusqu'à la nomination, par résolution du conseil, d'un directeur général permanent ou d'une directrice générale permanente.

Le commissaire L'Heureux propose le début du huis clos à 20h05. Le commissaire Lamoureux appui la proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le commissaire Chouinard propose sortir du huis clos à 20h20. Le commissaire L'Heureux appui la proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La proposition originale fut relue et la mise aux voix eut lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR204-20110315

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT PARTIEL DE LA TOITURE À L'ÉCOLE ST. JUDE À GREENFIELD PARK :

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR195-20100629, les argents nécessaires en vue de procéder au remplacement partiel de la toiture de l'école St. Jude à Greenfield Park;

ÉTANT DONNÉ l'allocation accordée par le MÉLS, à l'intérieur de la Mesure Maintien du bâtiment, en vue de procéder au remplacement partiel de la toiture de l'école St. Jude;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 18 février 2011 et les résultats suivants (prix taxes en sus):

Toitures Lacharité	\$125,943.00
Poulin & Bureau Inc.	\$139,990.00
Couvreur RB Proulx Inc.	\$141,021.00
Les Entreprises Chatel Inc.	\$143,392.00
Les Toitures Vick & Associés Inc.	\$149,870.00
Toitures Léon Inc.	\$151,215.00
Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1988) Ltée	\$151,281.00
Toitures A.S. Filiatreault Inc.	\$160,046.00
J. Raymond Couvreur Inc.	\$183,810.00

ÉTANT DONNÉ que, suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Vincent Leclerc & Associés Architectes, recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme ;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Chouinard, appuyé par la commissaire Nichols, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Vincent Leclerc & Associés Architectes, d'allouer le contrat pour le remplacement partiel de la toiture de l'école St. Jude au plus bas soumissionnaire conforme, soit Toitures Lacharité, au montant de 125 943,00 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR205-20110315

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE LA FENESTRATION ET DES ALLÈGES DE MAÇONNERIE DU CENTRE ACCESS À SAINT-LAMBERT :

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR195-20100629, les argents nécessaires en vue de procéder à la réfection de la fenestration et des allèges de maçonnerie du Centre ACCESS à Saint-Lambert;

ÉTANT DONNÉ l'allocation accordée par le MÉLS, à l'intérieur de la Mesure Maintien du bâtiment, en vue de procéder à la réfection de la fenestration et des allèges de maçonnerie du Centre ACCESS;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 24 février 2011 et les résultats suivants (prix taxes en sus):

Groupe Lessard Inc.	\$345,215.
Amro Aluminium Inc.	\$349,760.
Groupe Atwill-Morin Inc.	\$392,000.
Vitrierie Brunelle Inc.	\$427,063.
Solam Entrepreneur Général	\$461,812.
Groupe Axino Inc.	\$469,215.

ÉTANT DONNÉ que, suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Leclerc Architecte recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme ;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Dumont, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Leclerc Architecte, d'allouer le contrat pour procéder à la réfection de la fenestration et des allèges de maçonnerie du Centre ACCESS au plus bas soumissionnaire conforme, soit Groupe Lessard Inc., au montant de 345 215,00 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR206-20110315

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION D'UN SIÈGE SOCIAL À ST-HUBERT :

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR200-20101116, à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation de procéder à un emprunt à long terme de 5 000 000 \$, remboursable sur une période de quinze ans, pour la construction du siège social;

ÉTANT DONNÉ que le MÉLS a accordé cette autorisation d'emprunt à long terme, en vue de procéder à la construction du siège social;

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a réservé des fonds dans son surplus accumulé afin de défrayer les coûts de construction du siège social;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 25 février 2011 et les résultats suivants (prix taxes en sus):

Constructions R.D.J. Inc.	\$4,535,000.00
Candev Construction Inc.	\$4,638,000.00
Les Constructions DeCastel Inc.	\$4,646,916.00
Construction Genfor Ltée	\$4,654,000.00
Les Entreprises QMD Inc.	\$4,688,200.00
Constructions Bâtiments Québec (BQ) Inc.	\$4,698,696.00
Construction GCP Inc.	\$4,736,000.00
Marieville Construction Inc.	\$4,742,000.00
Construction Longer Inc.	\$4,760,857.00
Axim Construction Inc.	\$4,798,000.00
Construction Anjinnov Inc.	\$4,798,897.00
Lux-Dev Construction	\$4,883,847.00
Construction Broccon Inc.	\$4,956,686.83

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Leclerc | Labbé | Architectes en consortium, recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme ;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires:

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Cameron, appuyé par le commissaire Blais, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Leclerc | Labbé | Architectes en consortium, d'allouer le contrat pour la construction du siège social au plus bas soumissionnaire conforme, soit Constructions R.D.J. Inc., au montant de 4 535 000,00 \$, taxes

en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR207-20110315

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT PARTIEL DE LA TOITURE À L'ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE CENTENNIAL À GREENFIELD PARK :

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR195-20100629, les argents nécessaires en vue de procéder au remplacement partiel de la toiture de l'école secondaire régionale Centennial à Greenfield Park;

ÉTANT DONNÉ l'allocation accordée par le MÉLS, à l'intérieur de la Mesure Maintien du bâtiment, en vue de procéder au remplacement partiel de la toiture de l'école secondaire régionale Centennial;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 8 mars 2011 et les résultats suivants (prix taxes en sus):

Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1988) Ltée	\$971,753.00
J. Raymond Couvreur Inc.	\$1,036,420.00
Toitures Couture & Associés Inc.	\$1,037,392.00
Gagné et Roy Inc.	\$1,075,678.00
Toitures Lacharité	\$1,127,700.00
Toitures Léon Inc.	\$1,280,205.00
Marcel Vézina Couvreur 2000 Inc.	\$1,338,055.00

ETANT DONNÉ que, suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Labbé Architecte recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme ;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Lamoureux, appuyé par la commissaire Rasmussen, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Labbé Architecte, d'allouer le contrat pour le remplacement partiel de la toiture de l'école secondaire régionale Centennial au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1988) Ltée, au montant de 971 753,00 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR208-20110315

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE LA FENESTRATION DE L'ÉCOLE ALTERNATIVE À SAINT-LAMBERT :

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR195-20100629, les argents nécessaires en vue de procéder à la réfection de la fenestration de l'école Alternative à Saint-Lambert;

ÉTANT DONNÉ l'allocation accordée par le MÉLS, à l'intérieur de la Mesure Maintien du bâtiment, en vue de procéder à la réfection de la fenestration de l'école Alternative à Saint-Lambert;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 8 mars 2011 et les résultats suivants (prix taxes en sus):

Placements P.M. 2000 Inc.	\$166,734.00
(Filiale de Solarcan Portes et Fenêtres Corp.)	
Amro Aluminium Inc.	\$234,163.49
Vitrierie Brunelle Inc.	\$255,305.00
Solam Entrepreneur Général	\$256,142.00

ÉTANT DONNÉ que, suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Normand Langlois Architecte recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme ;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Blais, appuyé par la commissaire Horrocks, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Normand Langlois Architecte, d'allouer le contrat pour la réfection de la fenestration de l'école Alternative au plus bas soumissionnaire conforme, soit Placements P.M. 2000 Inc., au montant de 166 734,00 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR209-20110315

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT PARTIEL DE LA TOITURE À L'ÉCOLE CHAMBLY ACADEMY À ST-LAMBERT :

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR195-20100629, les argents nécessaires en vue de procéder au remplacement partiel de la toiture de l'école Chambly Academy à St-Lambert;

ÉTANT DONNÉ que le MÉLS pourrait accorder une allocation, à l'intérieur de la Mesure Résorption du déficit d'entretien, en vue de procéder au remplacement partiel de la toiture de l'école Chambly Academy;

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a réservé des fonds dans son budget d'immobilisation afin de financer ce projet dans l'éventualité où celui-ci ne serait pas retenu à l'intérieur de la Mesure Résorption du déficit d'entretien;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 8 mars 2011 et les résultats suivants (prix taxes en sus):

J. Raymond Couvreur Inc.	\$104,718.00
Poulin & Bureau Inc.	\$107,296.00
Les Toitures Vick & Associés Inc.	\$115,280.00
Toitures Léon Inc.	\$116,461.00
Couvertures Victo 2000 Inc.	\$135,000.00

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Leclerc | Architectes recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme ;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Nichols, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Leclerc | Architectes, d'allouer le contrat pour le remplacement partiel de la toiture de l'école Chambly Academy au

plus bas soumissionnaire conforme, soit J. Raymond Couvreur Inc., au montant de 104 718,00 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR210-20110315

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT PARTIEL DE LA TOITURE À L'ÉCOLE GOOD SHEPHERD À BROSSARD :

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a demandé, par Résolution MR195-20100629, les argents nécessaires en vue de procéder au remplacement partiel de la toiture de l'école Good Shepherd à Brossard;

ÉTANT DONNÉ que le MÉLS pourrait accorder une allocation, à l'intérieur de la Mesure Résorption du déficit d'entretien, en vue de procéder au remplacement partiel de la toiture de l'école Good Shepherd;

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a réservé des fonds dans son budget d'immobilisation afin de financer ce projet dans l'éventualité où celui-ci ne serait pas retenu à l'intérieur de la Mesure Résorption du déficit d'entretien;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 8 mars 2011 et les résultats suivants (prix taxes en sus):

Toitures Léon Inc.	\$143,000.00
Toitures Couture et Associés Inc.	\$146,630.00
Poulin & Bureau Inc.	\$149,142.00
Les Toitures Vick & Associés Inc.	\$156,214.00
Les Entreprises Chatel Inc.	\$168,450.00
Couvertures Victo 2000 Inc.	\$171,000.00
J. Raymond Couvreur Inc.	\$188,533.00

ETANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Normand Langlois Architecte recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme ;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Dumont, appuyé par le commissaire Sastre, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Normand Langlois architecte, d'allouer le contrat pour le remplacement partiel de la toiture de l'école Good Shepherd au plus bas soumissionnaire conforme, soit Toitures Léon Inc., au montant de 143 000,00 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR211-20110315

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA RÉNOVATION DES PLAFONDS PHASE II À L'ÉCOLE ST. JOHNS À ST-JEAN-SUR-RICHELIEU :

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside a identifié la rénovation des plafonds phase II à l'école St. Johns à St-Jean-sur-Richelieu comme un des projets d'immobilisation à être fait pendant l'année scolaire 2011-2012;

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside financera à même son budget d'immobilisation les coûts de la rénovation des plafonds phase II à l'école St. Johns;

ÉTANT DONNÉ l'appel d'offres public ouvert le 8 mars 2011 et les résultats sont les suivants (prix taxes en sus) :

Les Entreprises Fraser et Gauthier Inc.	\$105,551.25
Constructions Pier-Jal Inc.	\$111,586.57
Constructions Dougère Inc.	\$114,000.00
Construction G.C.P. Inc.	\$143,954.36
Regoma Construction Inc.	\$161,421.99

ÉTANT DONNÉ que suite à l'analyse des soumissions faite par le professionnel au dossier, la firme Vincent Leclerc & Associés recommande le plus bas soumissionnaire jugé conforme ;

ÉTANT DONNÉ que cette résolution a été révisée et a reçu l'appui du Comité des Ressources matérielles et des écoles sécuritaires :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire D'Avignon, appuyé par le commissaire Chouinard, que la Commission scolaire Riverside accepte la recommandation de la firme Vincent Leclerc & Associés d'allouer le contrat pour la rénovation des plafonds phase II à l'école St. Johns, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Fraser et Gauthier Inc., au montant de 105 551,25 \$, taxes en sus, et d'autoriser le directeur général à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DIVERSES

Correspondance – Des copies de la liste sont disponibles.

QUESTIONS DU PUBLIC :

- Aucune

BRAVOS

- Le commissaire Cameron a parlé de sa visite à l'école Harold Napper où il a fait la lecture aux élèves. Il mentionne que ce fut une expérience très agréable.
- Le commissaire Chouinard a mentionné que le tournoi de volleyball qui s'est déroulé à l'école Chambly Academy fut remporté par l'équipe de l'école St-Johns.
- La commissaire Cuffling a remercié le directeur général pour ses 35 années de service au sein de la commission scolaire, comme enseignant, administrateur, directeur, et à titre de directeur général. Elle lui a souhaité une bonne et heureuse retraite.
- La commissaire Morrison a remercié la commissaire Horrocks d'avoir partagé le rapport du Sénat.

- Le commissaire D'Avignon a offert ses remerciements pour l'envoi des T4.
- La commissaire Bell a mentionné que la commissaire Capobianco remerciait tous ceux et celles qui ont offert leur soutien et leurs souhaits de prompt rétablissement.
- Elle a aussi félicité la directrice des services complémentaires, Madame Gail Somerville, à l'occasion de la naissance de son deuxième petit-fils.
- Madame Bell a exprimé sa reconnaissance au directeur général pour ses 35 années de service au sein de la commission scolaire. Elle a précisé que sa contribution avait laissé une empreinte plus particulièrement auprès des enseignantes, des enseignants et des élèves.
- Monsieur Lessard a offert ses chaleureux remerciements aux enseignantes et enseignants, au personnel de soutien, aux administrateurs et à son équipe de cadres supérieurs. Il a souhaité bon succès à Monsieur Farmer et a exprimé sa reconnaissance

au Conseil pour leur soutien continu pendant son mandat comme directeur général.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Blais, appuyé par la commissaire Cuffling, que la séance soit levée à 20 h 50

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Moira Bell, présidente

Denise Paulson, secrétaire générale

CORRESPONDANCE – COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE
2011.03.15

<i>FROM / DE</i>	<i>TYPE</i>	<i>OBJET</i>
Lucie Désilets, présidente, RCSM	Lettre à la présidente	Soirée annuelle Reconnaissance
Directeurs, écoles secondaires	Lettre à la présidente	Merci
École Cedar Street	Carte au directeur général et à la présidente	Merci

CONSEIL DES COMMISSAIRES COUNCIL OF COMMISSIONERS

Convocation à une séance **ordinaire** qui aura lieu
le **mardi 15 mars 2011** à 19h30 au centre administratif
au 299, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Lambert, Québec.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour (il y aura une pause de 10 minutes durant la séance)
3. Présentation par des élèves de l'école Harold Napper
4. Période de questions du public – 30 minutes
5. Approbation du procès-verbal
 - 5.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 15 février 2011
 - 5.2 Suivi de la séance du 15 février 2011
6. Rapports:
 - 6.1 Présidente
 - 6.2 Directeur général
 - 6.3 Comité des parents
7. Rapport des comités
 - 7.1 Exécutif
 - 7.2 Transport
 - 7.3 Communications
 - 7.4 Éducation
 - 7.5 Finance et vérification
 - 7.6 Gouvernance et éthiques
 - 7.7 Ressources humaines
 - 7.8 Ressources matérielles et écoles
sécuritaires
 - 7.9 ACSAQ
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 L'affiche sur le site Web des dépenses des commissaires
 - 8.2 Demande d'autorisation provisoire afin d'offrir le programme *Pharmacy-Technical Assistance*
 - 8.3 Remboursement des dépenses de transport du RTL
 - 8.4 Nomination d'un directeur général par intérim
 - 8.5 Remplacement partiel de la toiture à l'école St. Jude
 - 8.6 Réfection de la fenestration et des allèges de maçonnerie au centre ACCESS
 - 8.7 Octroi d'un contrat pour la construction d'un siège social
 - 8.8 Remplacement partiel de la toiture à l'école Centennial
 - 8.9 Réfection de la fenestration à l'école Alternative
 - 8.10 Remplacement partiel de la toiture à l'école Chambly Academy
 - 8.11 Remplacement partiel de la toiture à l'école Good Shepherd
 - 8.12 Rénovation des plafonds, Phase II, à l'école St. Johns
9. Correspondance
10. Questions diverses
11. Période de questions du public – 20 minutes
12. Bravos
13. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert (Québec) le 11 mars 2011

Denise Paulson, secrétaire générale